

DANS CE CADRE

| | |
|---|--|
| Académie : | Session : Juin 2014 |
| Examen : Baccalauréat Professionnel Systèmes Électroniques Numériques | Série : |
| Spécialité/option : Électrodomestique | Repère de l'épreuve : E2 |
| Épreuve/sous épreuve : Analyse d'un système Électronique | |
| NOM : | |
| (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse) | |
| Prénoms : | N° du candidat |
| Né(e) le : | (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel) |

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Baccalauréat Professionnel
SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES NUMÉRIQUES
Champ professionnel : Électrodomestique

ÉPREUVE E2
ANALYSE D'UN SYSTÈME ÉLECTRONIQUE

Durée 4 heures – coefficient 5

Notes à l'attention du candidat :

- Le sujet comporte 4 parties différentes :
 - partie 1 : mise en situation avec présentation du projet d'installation ;
 - partie 2 : questionnement tronc commun ;
 - partie 3 : questionnement spécifique, lié au champ professionnel.
- Vous devez répondre directement sur les documents du dossier sujet dans les espaces prévus, en apportant un soin particulier dans la rédaction des réponses aux différentes questions.
- Vous ne devez pas noter vos nom et prénom sur ce dossier hormis dans la partie anonymat en haut de cette page.
- Vous devez rendre l'ensemble des documents du dossier sujet en fin d'épreuve.
- Calculatrice de poche à fonctionnement autonome autorisée (cf. circulaire n° 99-186 du 16-11-1999).

| | | | |
|--|------------|-------------------|---------------|
| Baccalauréat Professionnel Systèmes Électroniques Numériques | 1406-SEN T | Session Juin 2014 | Dossier Sujet |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4H | Coefficient : 5 | Page S1/36 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Partie 1 : Présentation du système technique

Le centre culturel de Chelles est un établissement public situé à Chelles en Seine et Marne dans la région Ile de France à environ vingt kilomètres à l'est de Paris.



Ce bâtiment appartient à la communauté d'agglomération de Marne et Chantierne. Il a été construit en 1969 sur la place des Martyrs-de-Châteaubriant. Il héberge le « Théâtre de Chelles » qui est aujourd'hui une scène conventionnée par le ministère de la culture et de la communication.

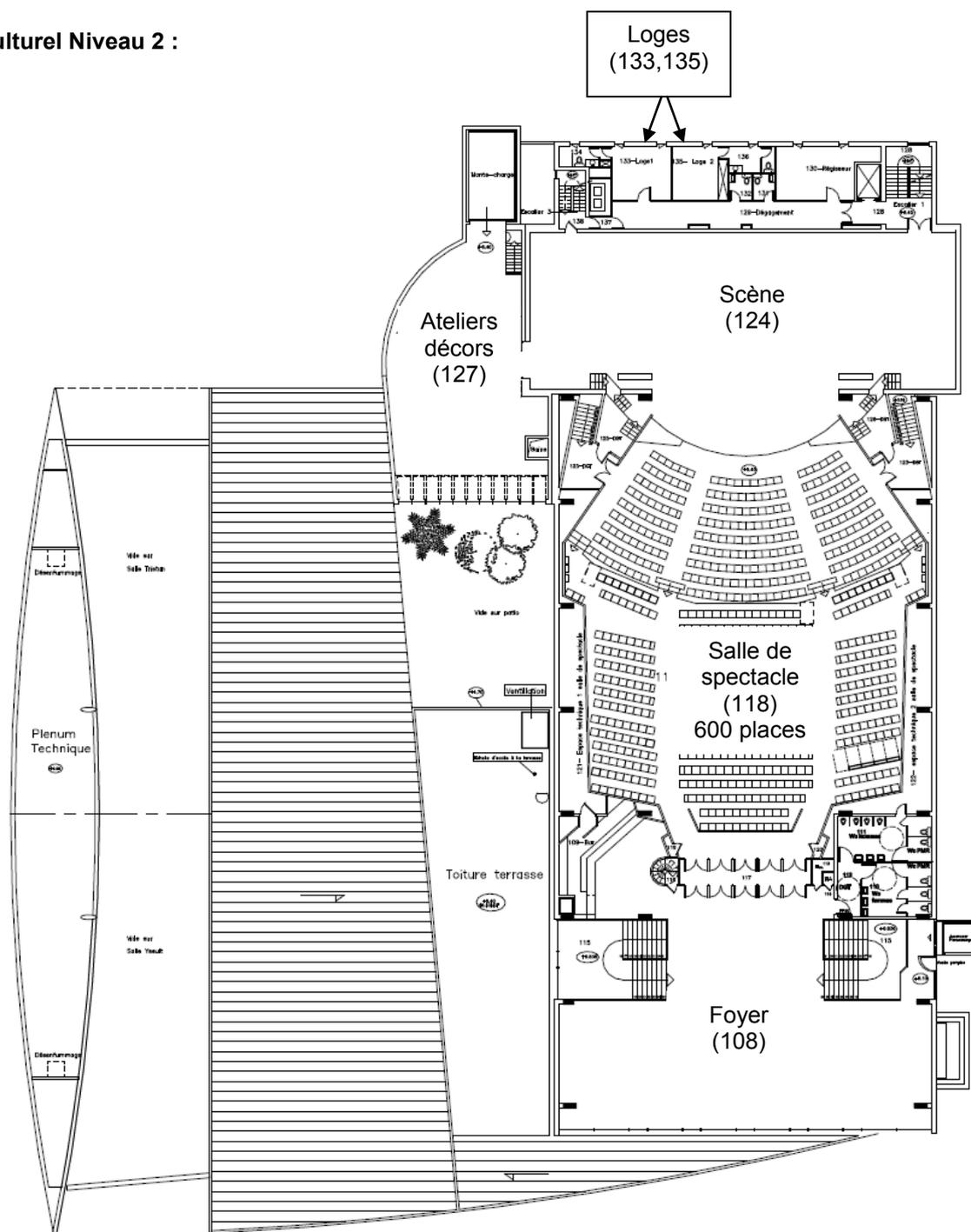
Ce bâtiment est destiné à recevoir des manifestations culturelles et sportives : salon d'association, salon de découverte des métiers, danse, musique, brocantes, jeux en réseau, etc.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Centre culturel Niveau 1 :

Le niveau 1 comprend l'administration du centre culturel.

Centre culturel Niveau 2 :



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

La partie tronc commun, portera sur l'étude de :

2.1 Champ Télécommunications et Réseaux (TR) : L'étude de l'installation de téléphonie et informatique reliant les postes de l'administration ainsi que la mise à disposition d'un accès Wi-Fi pour les usagers.

2.2 Champ Électrodomestique (ED) : L'étude de l'installation d'équipements électroménagers du foyer au 2ème étage ainsi que l'appréhension des risques électriques et les notions d'habilitation électrique.

2.3 Champ Électronique Industrielle Embarquée (EIE) : L'étude de la caisse enregistreuse du théâtre.

2.4 Champ Alarme Sécurité Incendie (ASI) : L'étude du système de vidéosurveillance.

2.5 Champ Audiovisuel Multimédia (AVM) : L'étude de la diffusion d'informations au moyen d'un affichage dynamique situé dans le hall d'accueil.

2.6 Champ Audiovisuel Professionnel (AVP) : L'étude de la sonorisation et de la lumière pour un évènement dans la salle de spectacle.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Partie 2 : Questionnement tronc commun

2.1. Télécommunications et Réseaux

L'infrastructure du réseau du centre culturel est donnée en ANNEXE N°1.

Le centre culturel de Chelles est relié au cœur de réseau (backbone) de l'hôtel de ville par une fibre optique connectée au répartiteur situé au RDC dans le local 2 « réserve ».

Le réseau téléphonique du centre culturel est indépendant de celui de l'Hôtel de ville. C'est la raison pour laquelle, il dispose de son propre accès à Internet : l'abonnement souscrit est un abonnement ADSL, supporté par un modem routeur Orange fournit sous l'offre BIV400.

Problématique : Les services techniques du centre culturel demandent une « expertise » de la connexion ADSL afin de s'assurer que l'ensemble du personnel administratif et technique ainsi que les intervenants puissent bénéficier d'une connexion suffisante pour travailler.

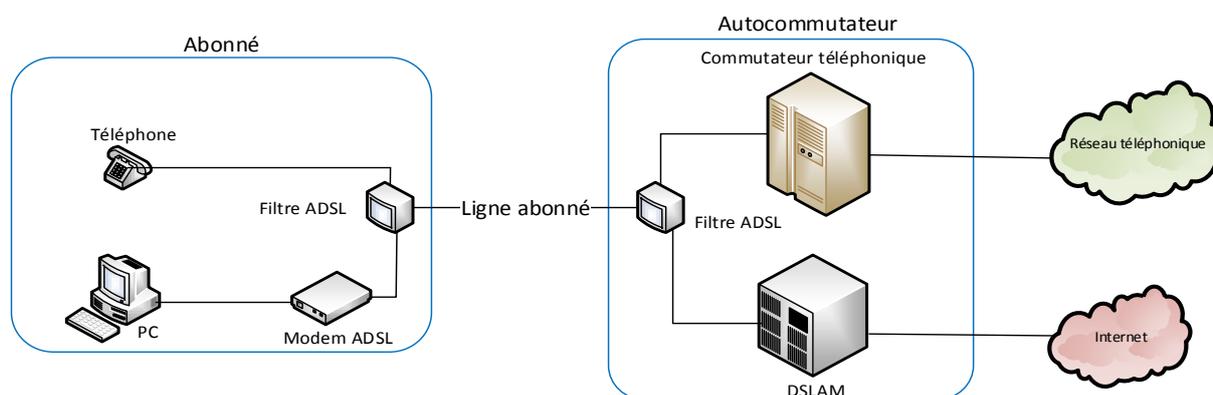
En effet, lors d'évènements culturels, les intervenants doivent disposer d'un certain nombre de lignes téléphoniques.

Vous êtes chargé, en tant que technicien, de déterminer les limites de l'abonnement actuel « ADSL BIV400 » (BIV pour Business Internet Voix) souscrit et de sélectionner le nouvel abonnement permettant de répondre aux nouvelles exigences.

Question 2.1.1

Donner le nom de la technologie xDSL utilisé dans l'offre BIV 400 souscrite actuellement.

Sur le schéma suivant, est représenté le branchement type d'une liaison ADSL entre le fournisseur d'accès à Internet et l'abonné.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2.1.2

Donner le rôle des filtres ADSL représentés sur le schéma de la page précédente.

La distance entre le NRA (équipement sur lequel est raccordé l'abonné) et le centre culturel de Chelles, est d'environ 2.5 km.

Question 2.1.3

Donner l'atténuation de la ligne, en vous aidant du document donné en ANNEXE N°3.

Question 2.1.4

Donner le débit maximal théorique que l'on peut atteindre sur la liaison, sachant que le DSLAM utilise la technologie ADSL2+.

Question 2.1.5

Donner, en vous aidant de l'ANNEXE N°4, le débit utile d'un lien T0 pour un accès de base permettant d'assurer les échanges voix et données, conformément à la normalisation RNIS.

Le tableau donné en ANNEXE N°2, indique que l'offre BIV400 permet 4 communications voix simultanées.

Les relevés suivants ont été effectués sur le site du centre culturel.

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Débit flux descendant | 6965 Kbps |
| Débit flux montant | 1023 Kbps |
| Marge de bruit flux descendant | 4.8 dB |
| Marge de bruit flux montant | 9.5 dB |
| Atténuation flux descendant | 43.5 dB |
| Atténuation flux montant | 24.5 dB |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2.1.6

Déduire, en fonction des débits relevés, s'il est possible d'émettre les 4 communications voix en simultanées depuis le centre culturel.

Lors d'évènement, le centre culturel de Chelles doit disposer d'une capacité de 6 communications voix.

Question 2.1.7

Choisir, en vous aidant du tableau de l'ANNEXE N°2, l'offre BIV adaptée, sachant que les besoins en "données" exigent une connexion à 4 Mbit/s.

Question 2.1.8

Citer un avantage d'une connexion SDSL par rapport à une connexion ADSL.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.2. Électrodomestique

Afin d'assurer un service de restauration au public lors de manifestations et spectacles, le centre culturel de Chelles est équipé d'appareils électroménagers.

Le bar de la salle du foyer comprend :

- Un four multifonction H5681- BP : Compatible avec la fonction SUPERVISION ;
- un lave-vaisselle G5930 SC : Compatible avec la fonction SUPERVISION ;
- un appareil de froid KFN9758 ID-3 : Compatible avec la fonction SUPERVISION ;
- un four à micro-ondes M8260 – 2 : Sans option.

Le directeur projette l'installation des équipements suivants :

- Une table de cuisson à induction KM 6314 : Compatible avec la fonction Con@ctivity ;
- une hotte aspirante DA 429- 4 : Compatible avec la fonction Con@ctivity.

La fonction SUPERVISION offre la possibilité d'un contrôle à distance de l'état de fonctionnement du lave-vaisselle ou de l'appareil de froid présent dans le bar à partir de l'écran du four multifonction.

La fonction Con@ctivity permet la commande automatique de la hotte lorsque la table de cuisson est mise en fonctionnement.

Problématique : En tant que technicien SAV, vous êtes chargé de mettre en conformité l'installation électrique et de raccorder la table de cuisson.

Vous êtes chargé de mettre en conformité les protections pour les différents circuits d'alimentation des appareils dans le bar et d'assurer votre propre sécurité pendant leur mise en place.

Question 2.2.1

Compléter le tableau de l'installation électrique prévue par la norme NF C15-100 pour les appareils suivants (Voir ANNEXE N°5).

| Appareil | Type | Protection, calibre | Section des conducteurs |
|--------------------|----------|---------------------|-------------------------|
| Hotte | DA 429-4 | Disjoncteur 16A | 1,5 mm ² |
| Plaque de cuisson | KM 6314 | | |
| Four multifonction | H5681-BP | | |
| Lave-vaisselle | G5930 SC | | |

Question 2.2.2

Donner la définition d'un contact direct et les moyens de s'en protéger.

| | |
|------------|-------------------------|
| Définition | Moyens de se protéger : |
|------------|-------------------------|

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2.2.3

Donner la définition d'un contact indirect et les moyens de s'en protéger.

| | |
|--------------|-------------------------|
| Définition : | Moyens de se protéger : |
|--------------|-------------------------|

Question 2.2.4

Expliquer ces informations relevées sur un disjoncteur magnéto thermique différentiel : 20A/30mA.

| | |
|-----|------|
| 20A | 30mA |
|-----|------|

Question 2.2.5

Remettre dans l'ordre les mots de la consignation : *CONDAMNATION - SÉPARATION - VAT- IDENTIFICATION.*

| | |
|---|--|
| 1 | |
| 2 | |
| 3 | |
| 4 | |

Le système Con@ctivity

Question 2.2.6

Donner le nom du protocole de communication utilisé pour le système Con@ctivity voir ANNEXE N°6.

| |
|--|
| |
|--|

Question 2.2.7

Donner la signification des initiales CPL puis expliquer le principe de cette transmission d'informations.

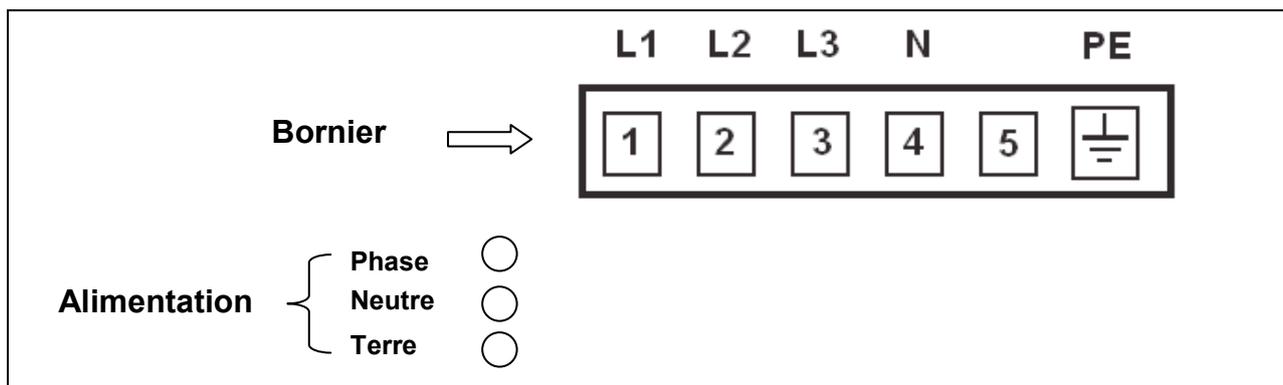
| |
|--|
| |
|--|

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous devez maintenant adapter le raccordement du bornier d'alimentation de la table à induction au réseau électrique avant sa mise en fonctionnement.

Question 2.2.8

Dessiner les connexions des bornes 1 à 5 entre elles pour un raccordement de la table sur une alimentation **230 V monophasé**. Puis dessiner les liaisons entre l'alimentation (*phase, neutre, terre*) et le bornier (L1 à PE) en vous aidant de l'ANNEXE N°7.



Question 2.2.9

Donner la signification des symboles ci-dessous, présents sur la table à induction.

| | |
|--|--|
| | |
| | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.3. Électronique Industrielle Embarquée

La caisse enregistreuse du théâtre permet de gérer les sommes d'argent lors de la vente de billets. L'étude porte sur la commande du tiroir-caisse à ouverture électromagnétique, vous vous aiderez des ANNEXES N°8 et 9.

Question 2.3.1

Donner les 2 types de modules permettant l'ouverture électromagnétique des tiroirs caisses.

Question 2.3.2

Indiquer la forme du signal retenue sur le port série afin d'éviter toute ouverture intempestive du tiroir-caisse lors de la présence de pointes de tension.

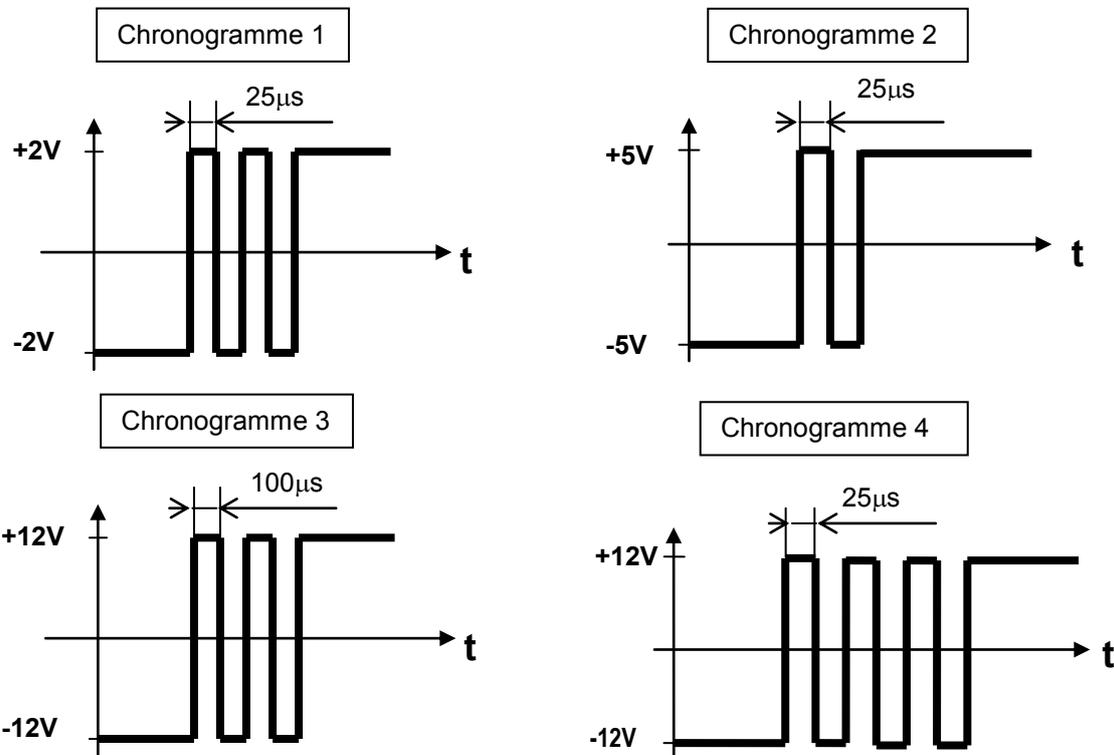
On décide d'étudier le module de caisse pour port série.

Question 2.3.3

Indiquer dans le tableau ci-dessous et pour chacun des 4 chronogrammes de la page suivante, si le train de signaux permet d'ouvrir le tiroir de la caisse enregistreuse. Si ce n'est pas le cas, indiquer pourquoi le signal ne permet pas l'ouverture du tiroir.

| | Signal Valide ? OUI ou NON | Si le signal est non valide, indiquer le problème |
|----------------|-------------------------------|---|
| Chronogramme 1 | | |
| Chronogramme 2 | | |
| Chronogramme 3 | | |
| Chronogramme 4 | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



On décide maintenant d'étudier le module de caisse pour port parallèle.

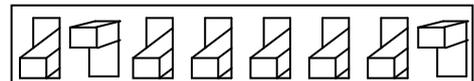
Question 2.3.4

Donner le nombre binaire correspondant au commutateur DIP réglé en usine et en déduire le caractère correspondant.

Afin de transmettre le caractère d'ouverture, les switches du commutateur DIP pour le port parallèle sont maintenant configurés de la façon suivante :

- La position «on» correspond à la valeur binaire 0 ;
- la position «off» correspond à la valeur binaire 1.

OFF
ON



Question 2.3.5

Indiquer le nombre binaire généré par ce commutateur DIP, le traduire en valeur hexadécimale et en déduire le caractère d'ouverture.

| | Valeur générée par le commutateur DIP |
|-------------------------|---------------------------------------|
| Valeur binaire : | |
| Valeur hexadécimale : | |
| Caractère d'ouverture : | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.4. Alarme Sécurité Incendie

Descriptif de l'installation de vidéosurveillance :

Les services techniques de la mairie ont décidé de faire installer un système de vidéosurveillance afin de sécuriser l'entrée des artistes qui sera surveillée par deux caméras :

- L'une filmant à l'intérieur du hall de cette entrée ;
- l'autre à l'extérieur qui ne filme pas la rue mais uniquement l'entrée.

Les images seront affichées sur un moniteur installé dans le bureau de sécurité avec l'enregistreur numérique (DVR). Seul le gardien du centre culturel est habilité à visionner les images depuis le bureau de sécurité.

Les deux vues seront enregistrées pendant 16 jours conformément aux exigences de la préfecture de Melun.

Les enregistrements sont effectués à 12 images par seconde (IPS) au format de compression H264.

Matériels installés :

- Une caméra intérieure SONY SSC-G118 ;
- une caméra extérieure SONY SSC-CB565R ;
- un enregistreur ECCTV DVR-1004 ;
- un moniteur SONY FWD-4282.

Synoptique du système de vidéo surveillance :



Problématique : Dans le cadre de l'installation du système de vidéosurveillance, on vous demande de choisir le disque dur de l'enregistreur conformément aux exigences des réglementations en vigueur.

Les systèmes de vidéosurveillance installés en France doivent répondre aux normes techniques définies par l'arrêté du 3 août 2007.

Étude des normes relatives concernant l'implantation en extérieur de la caméra SSC-CB565R.

Question 2.4.1

Relever, à partir de l'ANNEXE N°10, le numéro correspondant à la situation étudiée.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2.4.2

Relever le nombre d'images par seconde minimum imposé pour cette situation. Justifier votre réponse.

Question 2.4.3

La situation étudiée nous oblige à enregistrer au format vidéo 4CIF.

Déterminer la résolution de l'image (en pixels) imposée par l'arrêté du 3 août 2007.

Question 2.4.4

Relever le débit théorique moyen d'enregistrement des images imposé par l'arrêté du 3 août 2007.

On décide d'équiper l'enregistreur ECCTV DVR-1004 d'un disque dur pouvant archiver 16 jours d'enregistrement. En vous référant aux ANNEXES N°11 et 12, répondre aux questions suivantes.

Question 2.4.5

Le débit réel d'enregistrement de l'installation est de 0,1Mo/s pour une caméra.

Calculer l'espace disque occupé par les vidéos sur le disque dur pour un archivage de 16 jours. Exprimer le résultat en Go.

Question 2.4.6

Choisir judicieusement la référence du disque dur correspondant aux exigences de l'installation. Justifier.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.5. Audiovisuel Multimédia

Un écran d'information est présent dans le hall d'accueil du centre culturel. Il est connecté à un Mini PC et est géré à distance depuis les services de la mairie au moyen d'une solution logicielle.

Ce Mini PC présente un défaut de fonctionnement : il ne redémarre pas automatiquement tous les matins. En conséquence, les techniciens de la mairie doivent intervenir régulièrement pour redémarrer l'ordinateur.

De plus, l'écran d'ancienne génération ne permet pas actuellement un affichage optimal.

Problématique : Vous êtes chargé de mettre en œuvre une solution technique pour résoudre le dysfonctionnement de l'affichage dynamique et améliorer la qualité vidéo de l'affichage sur grand écran.

Cahier des charges :

Les contraintes budgétaires et environnementales obligeront certains choix :

- L'écran devra être compatible avec le lecteur qui remplacera le Mini PC.
- L'écran devra avoir une diagonale minimum de 102 cm, une résolution HD 1080.
- La présence d'une baie vitrée d'une surface non négligeable implique que l'écran devra avoir une luminosité supérieure à 600 cd/m².
- Le coût global de l'installation devra être inférieur à 1500 €.

Un lecteur d'affichage dynamique de marque Sony et de type VSP-BZ210 est choisi pour remplacer le mini PC donné en ANNEXE N°13.

Question 2.5.1

Citer deux avantages liés à l'utilisation d'un lecteur d'affichage dynamique plutôt que d'un Mini-PC.

Question 2.5.2

On donne 1 pouce = 2,54 cm.

Calculer la diagonale minimale de l'écran en pouce.

Question 2.5.3

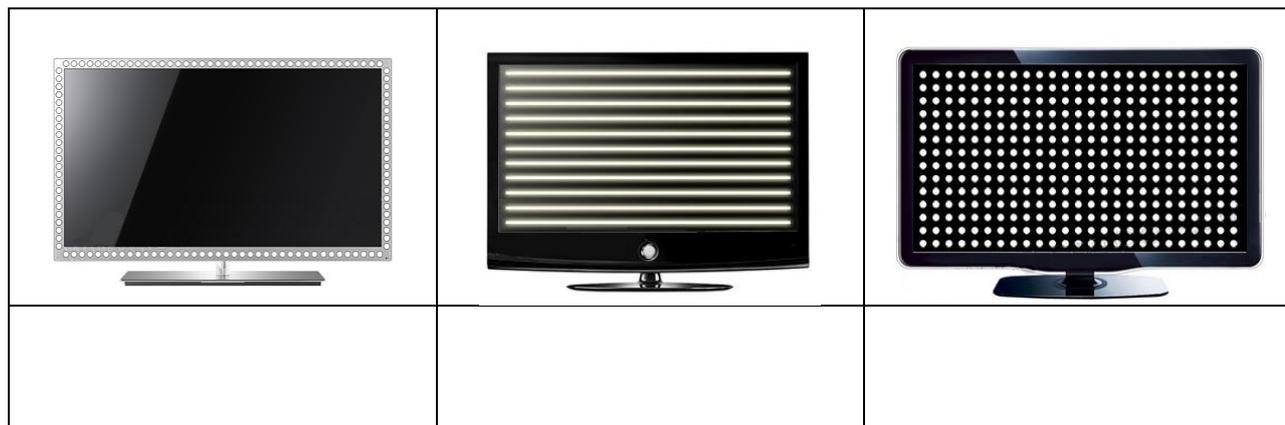
Calculer le coût total du matériel nécessaire à l'acquisition du matériel dédié à l'affichage en vous aidant de l'ANNEXE N°14.

| | Philips BDL3245E | LG M4224FCBA | Sony FWD-42B2 |
|--------------------------|------------------|--------------|---------------|
| Câble + Lecteur VSP-BZ10 | 600 € | | |
| Écran | | | |
| Total | | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2.5.4

Compléter le tableau suivant en indiquant la technologie de rétroéclairage pour un écran LCD parmi les 3 technologies suivantes : *Rétroéclairage tubes néon CCFL*, *Rétroéclairage LED Edge*, *Rétroéclairage Full LED*.



Question 2.5.5

Proposer un choix technologique de l'écran (marque et référence) qui soit compatible avec les exigences définies dans le cahier des charges.

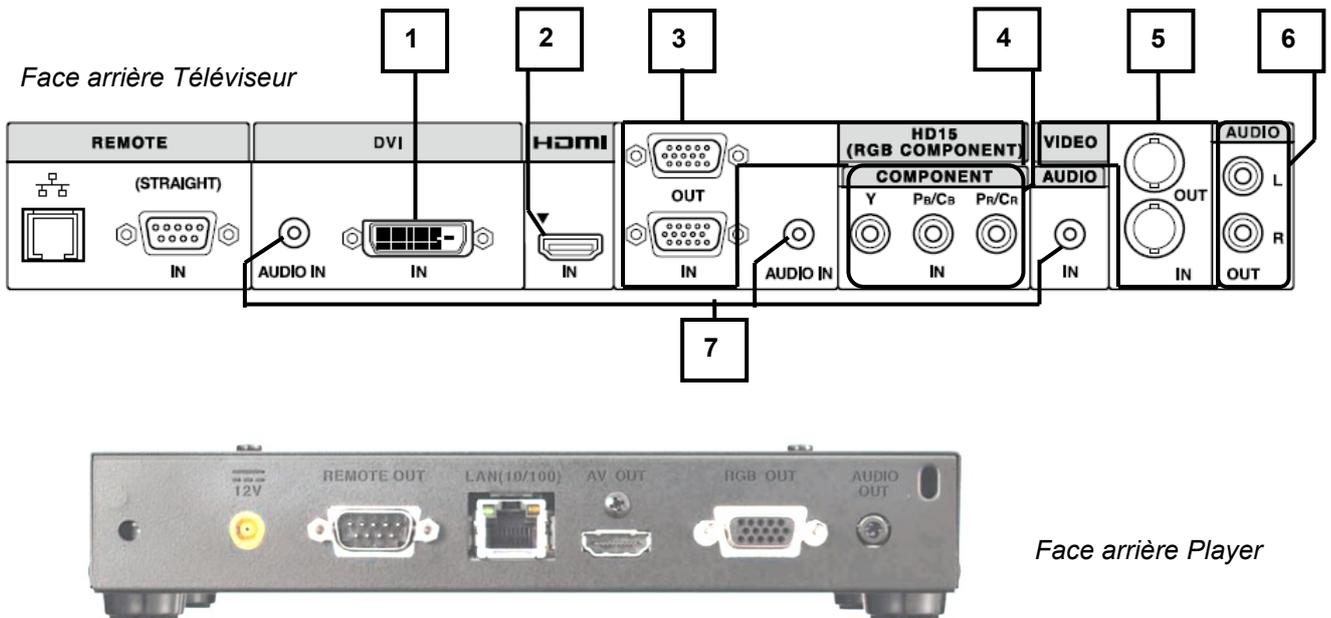
Légende : Pour la rangée « **Choix** », vous indiquerez OUI si l'écran est valide ou NON s'il ne l'est pas.

| Modèle | Philips BDL3245E | LG M4224FCBA | Sony FWD-42B2 |
|--|------------------|--------------|---------------|
| Luminosité (cd/m ²) | | | |
| Résolution | | | |
| Tarif global : Câble + Player VSP-BZ10 + écran | 1190 € | 1380 € | 1490 € |
| Diagonale | | | |
| Technologie affichage | LCD | LCD | LCD |
| Choix et justifications | | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2.5.6

Compléter le tableau suivant afin d'identifier les connecteurs audio et vidéo du téléviseur.



| Repère | Nom du signal | Entrée et/ou Sortie | Connecteur | Nature du signal Numérique/analogue | Vidéo et/ou audio |
|--------|--------------------------|---------------------|-------------|-------------------------------------|-------------------|
| 1 | DVI | Entrée | DVI | Numérique | Vidéo |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | Y Pb Pr Vidéo Composante | Sortie | Cinch (RCA) | Analogique | Vidéo |
| 5 | Video Composite | Entrée et Sortie | BNC | Analogique | Vidéo |
| 6 | Stéréo Enceintes | Sortie | Cinch (RCA) | Analogique | Audio |
| 7 | | | | | |

Question 2.5.7

Donner le nom du connecteur, présent en sortie du lecteur multimédia et en entrée du moniteur, qu'il faut utiliser pour avoir une définition d'affichage HD 1080.

Question 2.5.8

Raccorder, sur le schéma ci-dessus, le téléviseur au player pour avoir une définition d'affichage HD1080.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.6. Audiovisuel Professionnel

Éclairage

Un groupe de musiciens a envoyé la fiche technique d'éclairage du spectacle au théâtre de Chelles : vous êtes chargé de vérifier la compatibilité de la demande avec l'installation présente dans le théâtre.

Question 2.6.1

Cocher les types de projecteurs traditionnels équipant le théâtre d'après l'ANNEXE N° 15.

- | | | |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lyre | <input type="checkbox"/> PAR64 | <input type="checkbox"/> PC |
| <input type="checkbox"/> Changeur de couleurs | <input type="checkbox"/> Fresnel | <input type="checkbox"/> Scanner |

Question 2.6.2

Les éclairages sont alimentés par des gradateurs.

Énoncer le rôle d'un gradateur.

Question 2.6.3

Noter la puissance d'un projecteur PAR64 en vous aidant de l'ANNEXE N° 16.

Question 2.6.4

Un canal de gradateur est protégé par un disjoncteur divisionnaire de 16A sous 230V. Un PAR64 est alimenté par le secteur.

Calculer s'il est possible de connecter 3 PAR64 sur un même canal.

Audio (filtrage)

Au cours de la vérification de l'équipement audio du théâtre, une des enceintes Yamaha S115V s'avère défectueuse : le filtre interne est à remplacer. Le responsable technique vous charge de vérifier que le filtre interne de remplacement est adapté.

Question 2.6.5

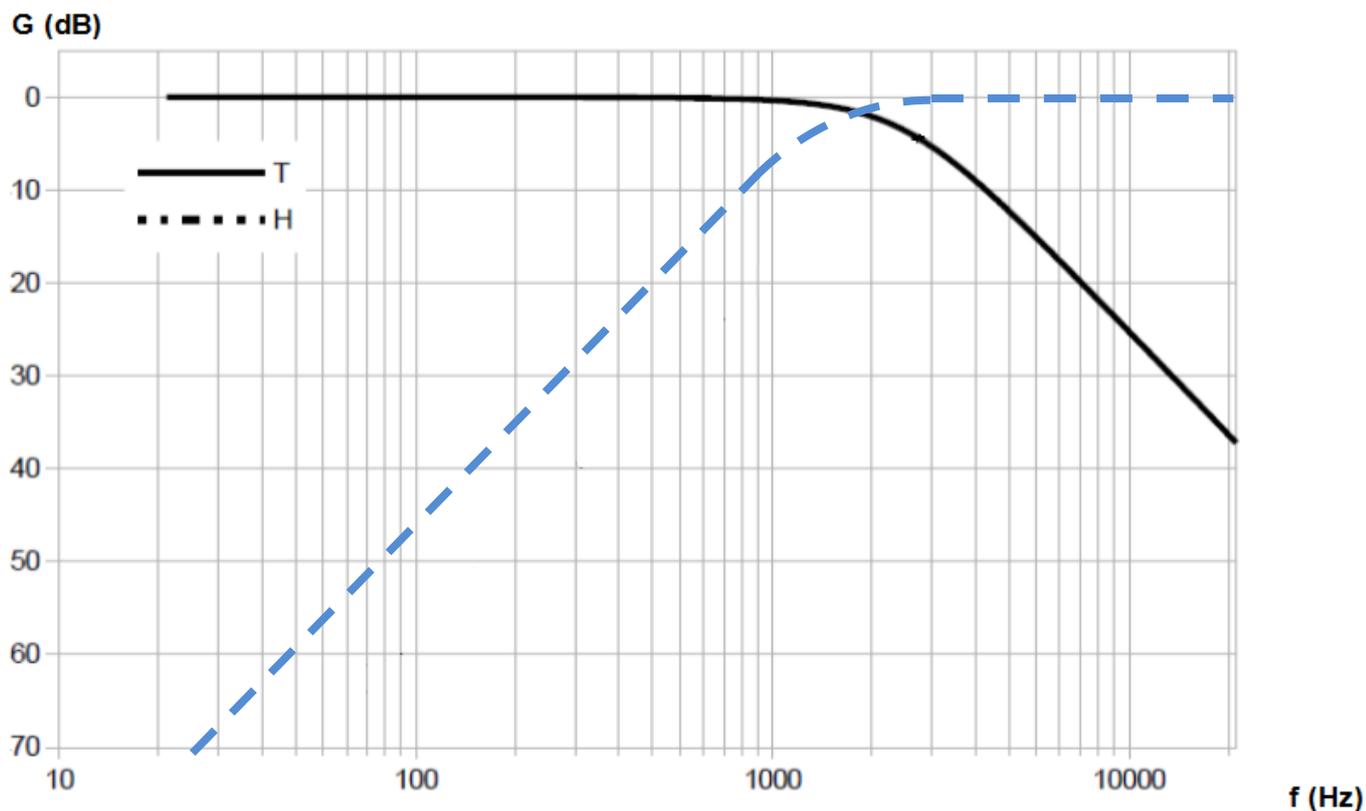
Rechercher l'impédance du filtre proposé et celle des enceintes dans les ANNEXES N° 17 et 18.

Impédance enceinte =

Impédance filtre =

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Les réponses aux questions suivantes seront déduites du diagramme de réponse en fréquence du filtre défectueux ci-dessous :



Question 2.6.6

Surligner en vert, sur le diagramme ci-dessus, la réponse en fréquence du filtre passe haut.

Question 2.6.7

Déterminer la fréquence de séparation (crossover frequency) du filtre défectueux. Vous la ferez apparaître sur le diagramme ci-dessus.

Question 2.6.8

Donner la pente de l'atténuation du filtre passe haut en dB/dec.

Question 2.6.9

On se propose de remplacer le filtre défectueux par le filtre proposé en ANNEXE N°18.

Justifier si le filtre de remplacement est adapté pour la réparation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Partie 3 : Questionnement spécifique

L'équipement du bar du centre culturel se trouve dans la situation suivante :

| | | |
|------------------------------|----------|--|
| Four multifonction | H5681 BP | Déjà présents dans le bar, ils fonctionnent en mode SUPERVISION. |
| Lave-vaisselle | G5930 SC | |
| Hotte | DA429-4 | Appareils que vous devez ajouter et faire fonctionner en mode Con@ctivity. |
| Table de cuisson à induction | KM 6314 | |

Objectifs d'intervention:

Après intégration de la table et de la hotte dans le bar, votre travail consiste à :

Objectif 1 :

- Choisir et mettre en place les modules communicants sur la hotte et la table à induction ;
- établir la communication entre la hotte et la table ;
- installer le conduit d'évacuation de la hotte.

Objectif 2 : Avant de quitter le centre culturel vous devez :

- Vérifier par précaution la conformité des raccordements électriques du four ;
- donner des informations sur les fonctionnalités des appareils ;
- assurer la maintenance préventive des appareils.

Objectif 3 : Dans le cadre du contrat d'entretien signé entre le centre culturel et votre entreprise :

- Effectuer à tout moment la maintenance curative des appareils.

3.1. Questionnaire sur la fonction Con@ctivity

Vous allez réaliser l'installation et la mise en service du système Con@ctivity entre la table et la Hotte. De ce fait vous devez vous informer sur la procédure de mise en place des modules de communication. Voir les documents techniques ANNEXES N°6, 21 et 22 :

Question 3.1.1

Donner la référence des modules de communication de la hotte et de la table.

Hotte :

Table :

Le module de communication de la table de cuisson est séparé de celle-ci (voir ANNEXES N°6 et 22) et sa mise en place se fait très simplement en raccordant le kit sur un connecteur prévu à cet effet.

Question 3.1.2

Donner le repère du connecteur de la table à induction sur lequel doit se raccorder le câble de données du module de communication Con@ctivity.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous devez maintenant installer le module de communication dans la hotte en suivant la procédure du constructeur en ANNEXE N°22.

Question 3.1.3

L'habillage de la hotte est déjà démonté.

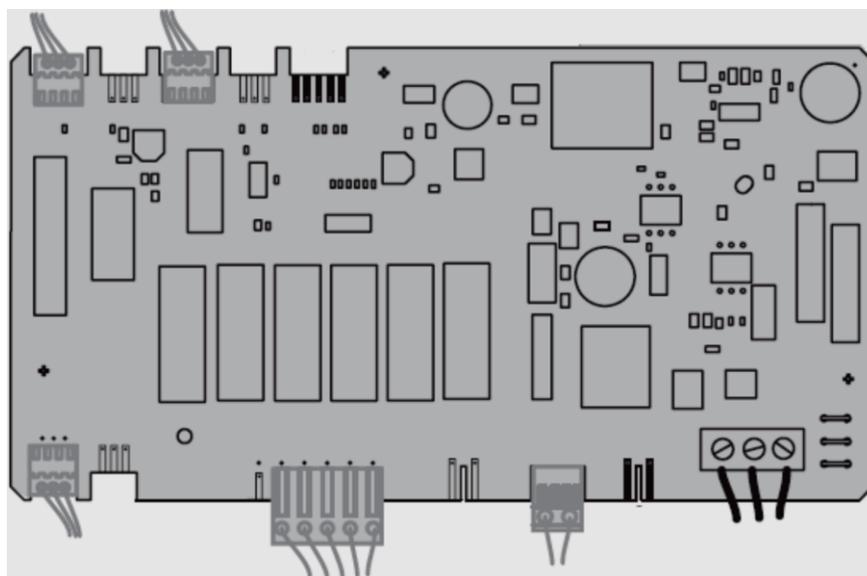
Décrire dans un ordre logique les différentes étapes de mise en place du module de communication sur la hotte.

| | Descriptif des étapes |
|----|-----------------------|
| 1 | |
| 2 | |
| 3 | |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | |
| 7 | |
| 8 | |
| 9 | |
| 10 | |

Question 3.1.4

Sur le dessin de la carte électronique de la hotte ci-dessous :

- Entourer par un **carré** le point de connexion du câble de données sur la carte ;
- entourer par un **cercle** le point de connexion du câble d'alimentation sur la carte.

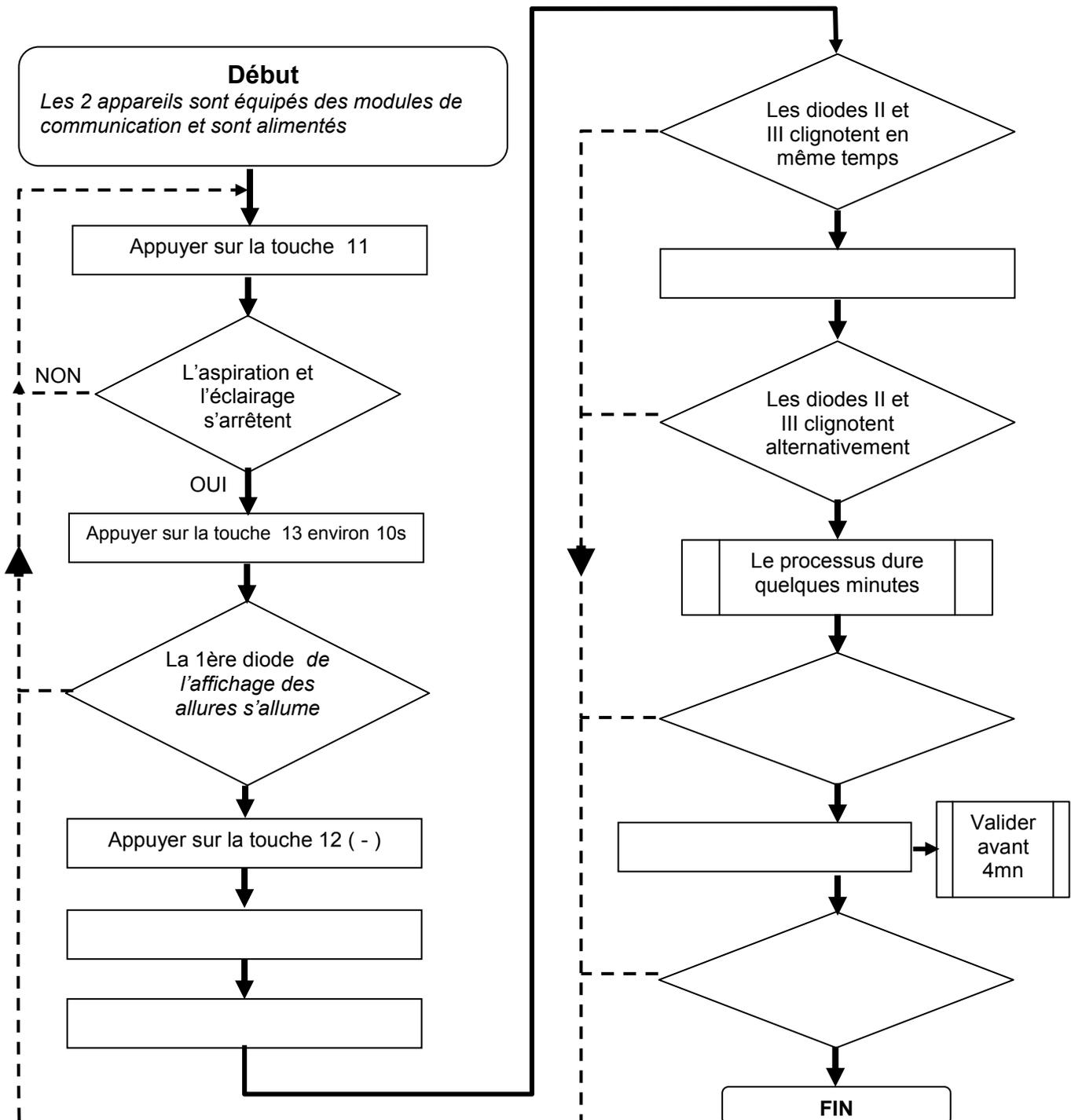


NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Les modules étant maintenant installés dans la hotte et sur la table de cuisson, vous devez établir la communication entre la hotte et la table en suivant la procédure du constructeur ANNEXE N°23.

Question 3.1.5

Compléter cet algorithme de procédure de connexion de la hotte à la table.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

La communication établie, vous devez procéder à un essai en activant la table à induction et en vérifiant la puissance affichée sur la hotte.

Question 3.1.6

Déterminer à l'aide du tableau fuzzy ANNEXE N°24, la puissance de fonctionnement de la hotte si la table de cuisson est utilisée dans la configuration ci-dessous.

Cuisson et rôtissage simultanés sur 4 foyers

Foyer 1 = puissance 4

Foyer 2 = puissance 6

Foyer 3 = puissance 7

Foyer 4 = puissance 9

Puissance totale de la table

Réglage maximum de la table

Puissance de la hotte

Question 3.1.7

Préciser, d'après la documentation CENELEC ANNEXES N°6 et 31, la bande de fréquence utilisée par le système CPL **Con@ctivity**.

Question 3.1.8

Indiquer la manière dont sont obtenus les niveaux logiques 0 et 1. (ANNEXE N°6)

Question 3.1.9

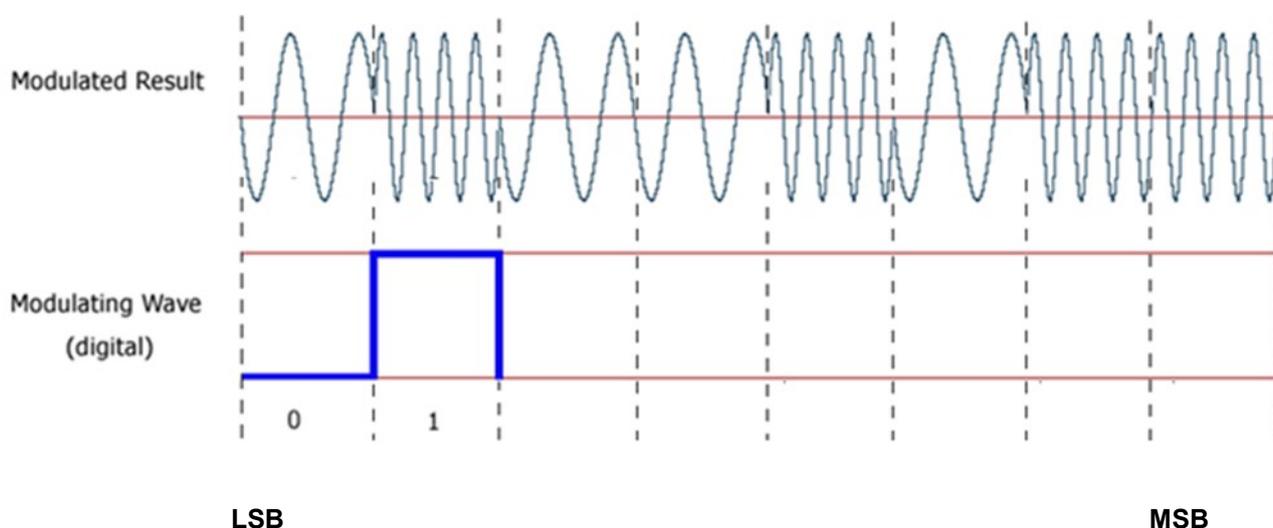
Expliquer le terme 2400 bits/s et calculer la durée d'un bit.

Explication :

Durée d'un bit :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

On suppose qu'en mode **Con@ctivity**, la table à induction transmet à la hotte l'information sous la forme ci-dessous qui correspond à la mise en fonctionnement d'un foyer.



Question 3.1.10

Les informations binaires sont transmises en octets. À partir du signal de modulation (ligne modulated result) :

- Compléter le chronogramme ci-dessus (ligne modulating wave) ;
- écrire dans la case ci-dessous l'octet résultant en binaire ;
- traduire la valeur binaire en hexadécimale.

| | | | |
|----------------------------|-----|--|-----|
| | MSB | | LSB |
| Octet résultant en binaire | | | |
| Valeur hexadécimale | | | |

Question 3.1.11

Pour cette question vous vous aiderez de la valeur hexadécimale trouvée précédemment.

Entourer ci-dessous le foyer activé.

| Adresses | 0xD1 | 0xD2 | 0xD3 | 0xD4 |
|----------------|---|---|--|--|
| Foyers activés | <i>Foyer avant gauche</i> <div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 60px; margin: 5px auto; display: flex; flex-wrap: wrap;"> <div style="width: 50%; height: 50%;"></div> </div> | <i>Foyer arrière gauche</i> <div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 60px; margin: 5px auto; display: flex; flex-wrap: wrap;"> <div style="width: 50%; height: 50%;"></div> </div> | <i>Foyer arrière droit</i> <div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 60px; margin: 5px auto; display: flex; flex-wrap: wrap;"> <div style="width: 50%; height: 50%;"></div> </div> | <i>Foyer avant droit</i> <div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 60px; margin: 5px auto; display: flex; flex-wrap: wrap;"> <div style="width: 50%; height: 50%;"></div> </div> |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3.2. Questionnaire relatif à la hotte

Vous devez maintenant raccorder l'évacuation de la hotte et vous informer de ses caractéristiques à partir des documents techniques en ANNEXE N°21.

Question 3.2.1

Donner le diamètre du raccord d'évacuation recommandé pour la hotte.

Question 3.2.2

Expliquer quel serait l'effet d'une diminution du diamètre du raccord d'évacuation. Justifier par un exemple.

Effet :

Exemple :
(En vous aidant de la documentation constructeur)

Question 3.2.3

Indiquer la valeur du niveau sonore de la hotte.

Question 3.2.4

Préciser quel sera le résultat en décibel si deux hottes à 45 dB chacune fonctionnent ensemble.

Écrire directement le résultat si vous le connaissez, sinon voici la formule qui en permet le calcul :

Calcul : $45 + 10 \times \log (\text{Nombre de hottes})$



45 dB

+



45 dB

=

Indiquer le résultat dans cette case

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3.3. Questionnaire relatif au four

Vous devez effectuer un contrôle du raccordement électrique du four et veiller au respect des consignes du constructeur.

Question 3.3.1

Détailler dans ce tableau les différentes données électriques à respecter concernant l'installation du four.
Voir ANNEXE N°25.

| | Informations |
|---|--------------|
| 1 | |
| 2 | |
| 3 | |

Le câble d'alimentation du four a pour désignation H 05 RR - F.
Sa section est de 3 x 2,5mm² et sa longueur de 1,5 m.

Question 3.3.2

Détailler ses caractéristiques à partir de l'exemple proposé avec le tableau de désignation des câbles en ANNEXE N°30.

| H 05 RR – F | |
|-------------|--|
| H | |
| 05 | |
| R | |
| R | |
| F | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Après avoir constaté que le four est correctement raccordé au réseau électrique, le gestionnaire du bar se présente à vous et souhaiterait avoir des informations sur le fonctionnement et les options de l'appareil. Vous devez le renseigner sur les thèmes suivants.

Question 3.3.3

Expliquer la fonction pyrolyse du four.

Question 3.3.4

Préciser l'opération de sécurité qui s'effectue automatiquement sur la porte lors d'une pyrolyse et expliquer son intérêt.

Opération :

Intérêt :

Question 3.3.5

Donner le nom d'un autre principe de nettoyage de four.

Question 3.3.6

Donner la signification du code F55 et indiquer la procédure de rétablissement du fonctionnement du four.

Code F55 :

Rétablissement :

Question 3.3.7

Expliquer le principe du système de cuisson HYDRACOOK et préciser son intérêt.

Système Hydracook :

Intérêt :

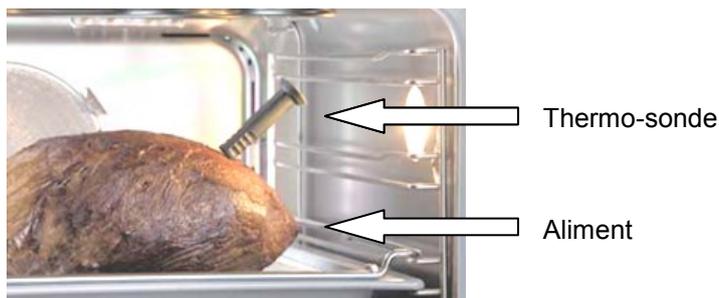
Question 3.3.8

Noter la quantité d'eau pour une diffusion de vapeur.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

La thermo-sonde du four

Ce four permet de surveiller la température de cuisson des aliments à cœur et au degré près grâce à une thermo-sonde qui est plantée dans l'aliment à cuire. Voir ANNEXE N°26.



Question 3.3.9

Donner son principe de transmission.

Question 3.3.10

Préciser dans quelle situation la thermo-sonde ne fonctionne pas.

Question 3.3.11

Donner le repère de la carte qui assure le lien entre l'antenne et la carte de commande du four.
(Voir ANNEXES N°26, 27 et 28)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

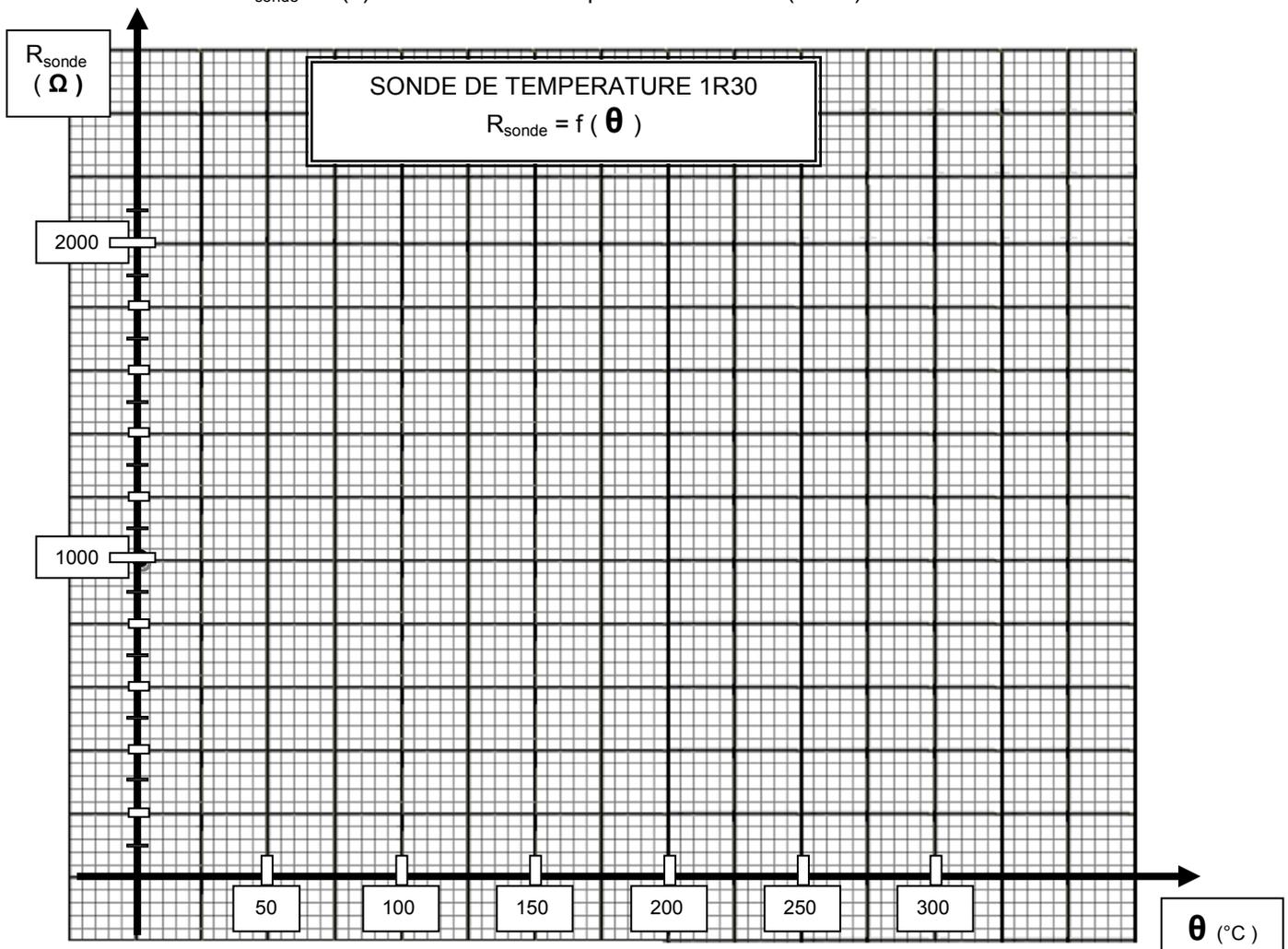
Maintenance préventive du four

Afin de finaliser votre travail, vous prévoyez de faire un contrôle du fonctionnement du four en mode « chaleur tournante ». Vous observez alors que la température indiquée sur l'afficheur augmente bien mais d'une manière qui vous semble un peu lente. Afin de lever vos doutes, vous envisagez dans un premier temps le contrôle de la sonde de température 1R30.

Question 3.3.12

Pour cette question vous vous référerez aux caractéristiques du four en ANNEXE N°29.

Tracer la courbe $R_{\text{sonde}} = f(\theta)$ de la sonde de température PT 1000 (1R30).



Question 3.3.13

Préciser à quelle famille de thermistance appartient la sonde 1R30. Justifier votre réponse.

| | |
|-----------|-----------------|
| Famille : | Justification : |
|-----------|-----------------|

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 3.3.14

Expliquer la fonction de la sonde 1R30 dans le four.

L'afficheur du four indique 150°C et suite à une mesure de la sonde, vous relevez $1570\ \Omega$.

Question 3.3.15

Donner votre avis sur l'état de la sonde et justifier.

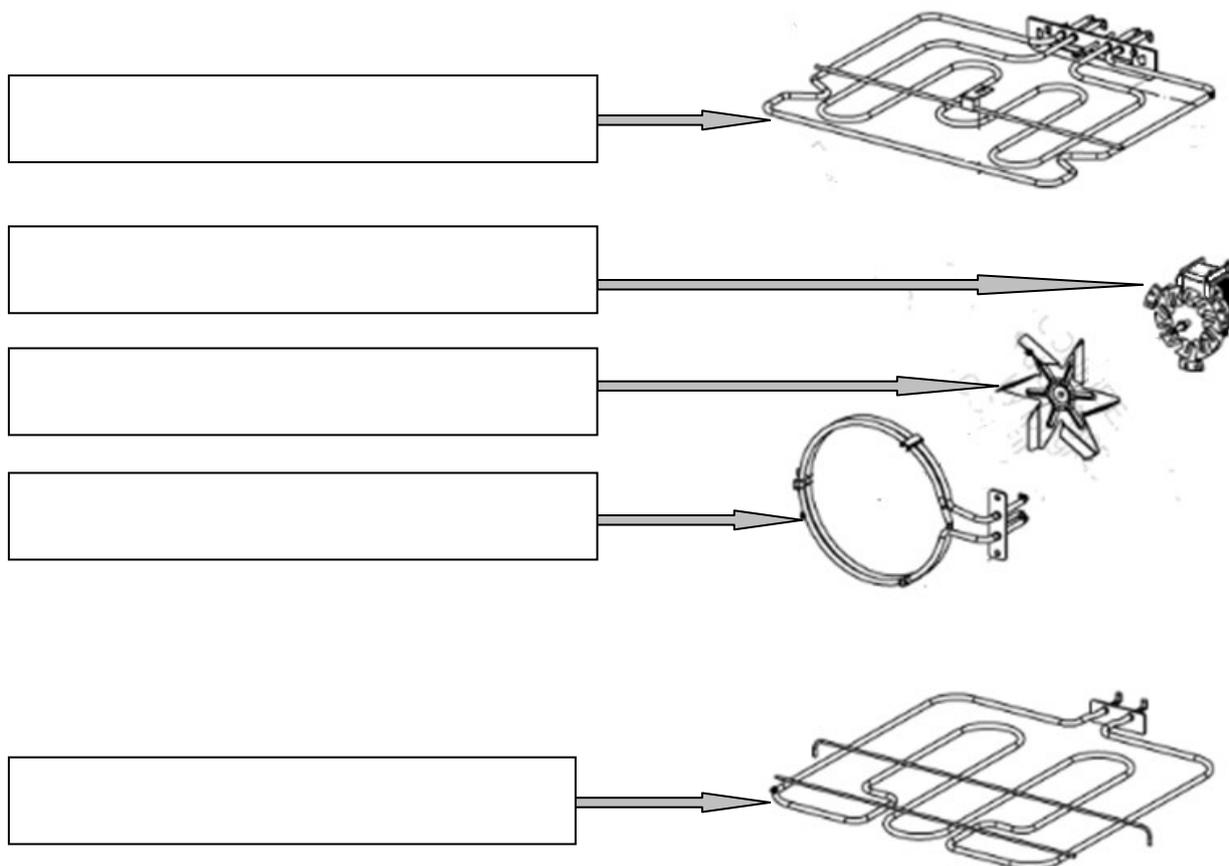
Avis :

Justification :

Afin d'exclure tout autre problème, votre attention se porte maintenant sur les éléments qui participent au chauffage du four.

Question 3.3.16

Indiquer dans les cases de la vue éclatée ci-dessous le nom des éléments.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 3.3.17

Calculer la valeur ohmique de la résistance chaleur tournante à partir des caractéristiques du four (voir ANNEXE N°29) sous une tension $U = 230V$.

Question 3.3.18

Calculer l'intensité consommée par la résistance chaleur tournante sous 230V.

Vous décidez d'effectuer un test sous tension afin de relever le courant absorbé par cette résistance à l'aide d'une pince ampèremétrique dont voici l'affichage.



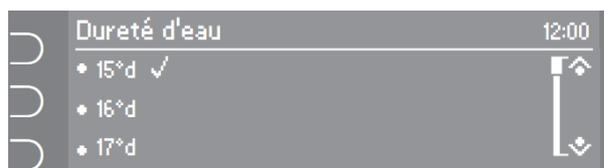
Question 3.3.19

Conclure sur l'état de la résistance et du fonctionnement du four en mode «chaleur tournante».

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3.4. Questionnaire relatif au lave-vaisselle :

L'afficheur du lave-vaisselle indique une valeur de réglage usine de 15°d (unité Allemande) ce qui correspond à un degré TH de 27°f (unité Française).



Question 3.4.1

Expliquer à quoi correspond le degré hydrotimétrique ou degré TH.

Question 3.4.2

Préciser un des moyens de mesure du degré hydrotimétrique ou degré TH dans une installation.

Question 3.4.3

Préciser la valeur de réglage dans l'afficheur si la mesure de la dureté d'eau dans le centre culturel est 36°f. Voir ANNEXE N°32.

Question 3.4.4

Donner le rôle du sel régénérant et de la résine dans un lave-vaisselle.

| Sel régénérant | Résine |
|----------------|--------|
| | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Maintenance corrective du lave-vaisselle

Quelques mois après l'installation du matériel, votre service après-vente est contacté. En effet, le responsable du bar a constaté depuis un certain temps un mauvais résultat de lavage du lave-vaisselle. Par ailleurs, l'écran du four supervision signal une anomalie sur ce même appareil. Vous êtes missionné pour la prise en charge de ce problème.

Arrivé sur place, vous observez que l'afficheur du four supervision signale bien une anomalie sur le lave-vaisselle. Vous constatez alors sur l'afficheur du lave-vaisselle qu'apparaît le code défaut F25.



L'afficheur du lave-vaisselle affiche le code défaut F25 (voir ANNEXES N°32 et 33).

Question 3.4.5

Citer l'anomalie correspondante et les éléments possibles du dysfonctionnement.

| Code défaut | Anomalie | Éléments possibles du dysfonctionnement |
|-------------|----------|---|
| F25 | | |

Des mesures ont été effectuées sur différents éléments du circuit dont voici les relevés :

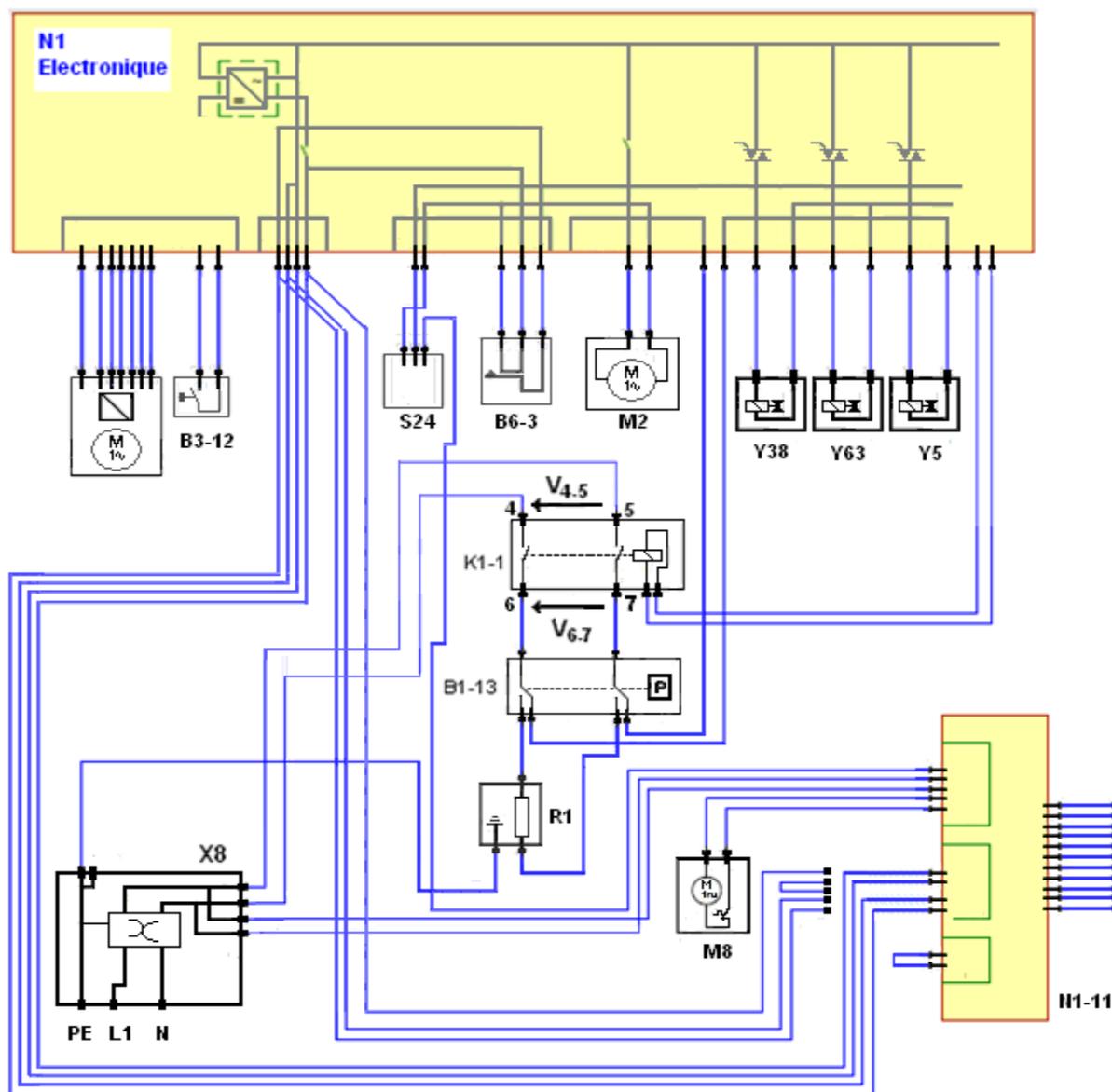
Tableau de relevés

| Points de mesure | Appareil utilisé | Valeur relevée |
|------------------|------------------|----------------|
| V4-5 | Voltmètre | 235V |
| V6-7 | Voltmètre | 235V |
| Aux bornes de R1 | Ohmmètre | 25 Ω |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 3.4.6

Tracer au surligneur sur le schéma ci-dessous le circuit de chauffage à partir de l'alimentation X8.



Question 3.4.7

Donner, au regard des valeurs mesurées du tableau de relevés en 3.4.5, l'origine de la panne et justifier votre réponse.

| Origine | Justification |
|---------|---------------|
| | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Barème

| QUESTIONNEMENT TRONC COMMUN | |
|-----------------------------|--------------|
| Question 2.1.1 | /1 |
| Question 2.1.2 | /1 |
| Question 2.1.3 | /1 |
| Question 2.1.4 | /1 |
| Question 2.1.5 | /1 |
| Question 2.1.6 | /1 |
| Question 2.1.7 | /1 |
| Question 2.1.8 | /1 |
| Total 2.1 TR | /8 |
| Question 2.2.1 | /1 (-0,25/E) |
| Question 2.2.2 | /1 |
| Question 2.2.3 | /1 |
| Question 2.2.4 | /1 |
| Question 2.2.5 | /1 |
| Question 2.2.6 | /0,5 |
| Question 2.2.7 | /1 |
| Question 2.2.8 | /1 |
| Question 2.2.9 | /0,5 |
| Total 2.2 ED | /8 |
| Question 2.3.1 | /0,5 |
| Question 2.3.2 | /1 |
| Question 2.3.3 | /4 |
| Question 2.3.4 | /1 |
| Question 2.3.5 | /1,5 |
| Total 2.3 EIE | /8 |
| Question 2.4.1 | /1 |
| Question 2.4.2 | /1 |
| Question 2.4.3 | /0,5 |
| Question 2.4.4 | /0,5 |
| Question 2.4.5 | /3 |
| Question 2.4.6 | /2 |
| Total 2.4 ASI | /8 |
| Question 2.5.1 | /0,5 |
| Question 2.5.2 | /1 |
| Question 2.5.3 | /0,75 |
| Question 2.5.4 | /0,75 |
| Question 2.5.5 | /3 (-0,25/E) |
| Question 2.5.6 | /3 (-0,25/E) |
| Question 2.5.7 | /0,5 |
| Question 2.5.8 | /0,5 |
| Total 2.5 AVM | /10 |
| Question 2.6.1 | /0,75 |
| Question 2.6.2 | /0,5 |
| Question 2.6.3 | /0,5 |
| Question 2.6.4 | /2 |
| Question 2.6.5 | /0,5 |
| Question 2.6.6 | /0,75 |
| Question 2.6.7 | /1 |
| Question 2.6.8 | /1 |
| Question 2.6.9 | /1 |
| Total 2.6 AVP | /8 |
| Total TRONC COMMUN | / 50 |

| QUESTIONNEMENT SPÉCIFIQUE | |
|----------------------------|--------------|
| Question 3.1.1 | /2 |
| Question 3.1.2 | /2 |
| Question 3.1.3 | /5 |
| Question 3.1.4 | /2 |
| Question 3.1.5 | /3 |
| Question 3.1.6 | /1,5 |
| Question 3.1.7 | /1 |
| Question 3.1.8 | /2 |
| Question 3.1.9 | /2 |
| Question 3.1.10 | /1,5 |
| Question 3.1.11 | /1 |
| Total 3.1 | /23 |
| Question 3.2.1 | /2 |
| Question 3.2.2 | /2 |
| Question 3.2.3 | /2 |
| Question 3.2.4 | /2 |
| Total 3.2 | /8 |
| Question 3.3.1 | /2 |
| Question 3.3.2 | /2 |
| Question 3.3.3 | /2 |
| Question 3.3.4 | /2 |
| Question 3.3.5 | /2 |
| Question 3.3.6 | /2 |
| Question 3.3.7 | /2 |
| Question 3.3.8 | /4 |
| Question 3.3.9 | /2 |
| Question 3.3.10 | /2 |
| Question 3.3.11 | /2 |
| Question 3.3.12 | /4 |
| Question 3.3.13 | /2 |
| Question 3.3.14 | /4 |
| Question 3.3.15 | /2 |
| Question 3.3.16 | /5 |
| Question 3.3.17 | /2 |
| Question 3.3.18 | /2 |
| Question 3.3.19 | /2 |
| Total 3.3 | /47 |
| Question 3.4.1 | /2 |
| Question 3.4.2 | /2 |
| Question 3.4.3 | /2 |
| Question 3.4.4 | /4 |
| Question 3.4.5 | /4 |
| Question 3.4.6 | /4 |
| Question 3.4.7 | /4 |
| Total 3.4 | /22 |
| Total SPÉCIFIQUE | / 100 |
| Note totale obtenue | / 50 |
| Note FINALE | / 20 |